

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique Fédérale—Franco—Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la "FRANCHISE POSTALE".

FORMULE E.

PROVINCE DE QUÉBEC—SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE

BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE

1. LIEU DU MARIAGE—

Comté de.....

(Comté provincial)

Municipalité civile de.....

(Écrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

2. Nom et prénoms

ÉPOUX  
Paul Braun

3. Occupation

Commis

4. Célibataire, veuf ou divorcé

Célibataire

5. Âge

27

6. Religion

Catholique

7. Résidence

Immaculée Conception Montebello  
(Domicile habituel)

8. Lieu de naissance

Québec  
(Province ou pays)

9. Lieu de naissance de son père

Québec  
(Province ou pays)

10. L'époux sait-il lire?

Oui

11. L'époux sait-il écrire?

Oui

12. Nom et prénoms

ÉPOUSE  
Marie Gene Desrosiers

13. Occupation

ménagère

14. Célibataire, veuve ou divorcée

Célibataire

15. Âge

27

16. Religion

Catholique

17. Résidence

St-Huc  
(Domicile habituel)

18. Lieu de naissance

Québec  
(Province ou pays)

19. Lieu de naissance de son père

Québec  
(Province ou pays)

20. L'épouse sait-elle lire?

Oui

21. L'épouse sait-elle écrire?

Oui

22. Date du mariage

19 sept  
(jour) (mois)

1942

23. Par licence ou par bans

bans

24. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU MARIAGE—

(a) Nom de la paroisse ou église

St-Huc

(b) Municipalité civile de

St-Huc

(c) Date

19 sept  
(jour) (mois)

1942

(d) Comté provincial de

Rimouski

25. Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil

dans lesquels l'acte de l'enregistrement de ce mariage fut fait

Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant ce mariage doit signer ici

J. G. Roy, curé

115260  
(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE.  
CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT.

Chaque information doit être donnée minutieusement.  
Cette formule ne doit pas être lacérée. Elle doit contenir toutes les informations demandées, y compris les noms de famille et de baptême, au complet, de toutes les parties. Si cela est impossible indiquer la raison de l'omission.